

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE : COM ST JEAN EN ROYANS (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21260307000013

POSTE COMPTABLE : SGC NORD DROME

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

**BUDGET : COM ST JEAN EN ROYANS (3)**

**ANNEE 2025**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	44
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	48
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	50
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	51

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	53
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	54
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	55
B3.1 - Etat des provisions constituées	56
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	58
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	59
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	60
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	62
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	63
B9 - Etat du personnel	64
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	67
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	68
B11.2 - Liste des établissements publics créés	69
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	70
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	71
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	72
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	73
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	75
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	76
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	77

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	2952

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	853.39

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	975.75
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1048.14
3	Dépenses d'équipement brut / population	735.78
4	Encours de dette / population (2) (3)	972.54
5	DGF / population	118.56
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	42.8
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	101.89
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.7
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.93
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.09

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires 06/09/2021 44/2021 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire :

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

## COM ST JEAN EN ROYANS - COM ST JEAN EN ROYANS - BP - 2025

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					Résultat ou solde (A) (2)
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté			
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	4 371 368,29	5 560 242,39	-58 581,75	A1		1 130 292,35
<b>Investissement</b>	1 258 513,57	2 334 666,27	(3) -526 448,00	A2		549 704,70
<b>Fonctionnement</b>	3 112 854,72	3 225 576,12	(4) 467 866,25	A3		580 587,65

	RESTES A REALISER N-1					Soide (B)
	Dépenses		Recettes			
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	322 835,53	III + IV	526 574,71	B1	203 739,18
<b>Investissement</b>	I	322 835,53	III	526 574,71	B2	203 739,18
<b>Fonctionnement</b>	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	1 334 031,53
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	753 443,88
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	580 587,65

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>322 835,53</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	14 234,37
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	18 563,20
21	Immobilisations corporelles (3)	115 319,90
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	174 718,06
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>526 574,71</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	526 574,71
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COM ST JEAN EN ROYANS - COM ST JEAN EN ROYANS - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 384 875,09	1 631 431,21
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	322 835,53	526 574,71
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 549 704,70
	=	=	=
	<b>Total de la section d'investissement (2)</b>	<b>2 707 710,62</b>	<b>2 707 710,62</b>
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 584 688,06	3 104 100,41
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 480 587,65
	=	=	=
	<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	<b>3 584 688,06</b>	<b>3 584 688,06</b>
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>6 292 398,68</b>	<b>6 292 398,68</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1
AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)
Numéro	Libellé	Montant
TOTAL		0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	41 570,00	14 234,37	5 000,00	5 000,00	19 234,37
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	25 000,00	18 563,20	99 716,00	99 716,00	118 279,20
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	896 997,13	115 319,90	507 000,00	507 000,00	622 319,90
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	599 127,00	174 718,06	1 374 940,00	1 374 940,00	1 549 658,06
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 562 694,13</b>	<b>322 835,53</b>	<b>1 986 656,00</b>	<b>1 986 656,00</b>	<b>2 309 491,53</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	768 510,12	0,00	327 182,00	327 182,00	327 182,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>768 610,12</b>	<b>0,00</b>	<b>327 182,00</b>	<b>327 182,00</b>	<b>327 182,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>2 331 304,25</b>	<b>322 835,53</b>	<b>2 313 838,00</b>	<b>2 313 838,00</b>	<b>2 636 673,53</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	593,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	52 658,00		71 037,09	71 037,09	71 037,09
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>53 251,00</b>		<b>71 037,09</b>	<b>71 037,09</b>	<b>71 037,09</b>

<b>TOTAL</b>	<b>2 384 555,25</b>	<b>322 835,53</b>	<b>2 384 875,09</b>	<b>2 384 875,09</b>	<b>2 707 710,62</b>
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 707 710,62</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	288 708,00	526 574,71	5 000,00	5 000,00	531 574,71
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 000 000,00	0,00	161 694,12	161 694,12	161 694,12
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 288 708,00</b>	<b>526 574,71</b>	<b>166 694,12</b>	<b>166 694,12</b>	<b>693 268,83</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	600 000,00	0,00	88 700,00	88 700,00	88 700,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	526 448,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	120,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	517 000,00	517 000,00	517 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 126 568,00</b>	<b>0,00</b>	<b>707 700,00</b>	<b>707 700,00</b>	<b>707 700,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>2 415 276,00</b>	<b>526 574,71</b>	<b>874 394,12</b>	<b>874 394,12</b>	<b>1 400 968,83</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	372 069,25		615 000,00	615 000,00	615 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	71 000,00		71 000,00	71 000,00	71 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	52 658,00		71 037,09	71 037,09	71 037,09
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>495 727,25</b>		<b>757 037,09</b>	<b>757 037,09</b>	<b>757 037,09</b>

<b>TOTAL</b>	<b>2 911 003,25</b>	<b>526 574,71</b>	<b>1 631 431,21</b>	<b>1 631 431,21</b>	<b>2 158 005,92</b>
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>549 704,70</b>
--	-------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 707 710,62</b>
---	---------------------

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR  
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

**686 000,00**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

**COM ST JEAN EN ROYANS - COM ST JEAN EN ROYANS - BP - 2025**

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$ .

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	919 820,00	0,00	1 051 715,00	1 051 715,00	1 051 715,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 073 347,00	0,00	1 210 000,00	1 210 000,00	1 210 000,00
014	Atténuations de produits	18 838,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 065 768,00	0,00	504 066,00	504 066,00	504 066,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>3 077 773,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 785 781,00</b>	<b>2 785 781,00</b>	<b>2 785 781,00</b>
66	Charges financières	43 000,00	0,00	59 500,00	59 500,00	59 500,00
67	Charges spécifiques (3)	34 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		51 407,06	51 407,06	51 407,06
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>3 154 773,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 898 688,06</b>	<b>2 898 688,06</b>	<b>2 898 688,06</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	372 069,25		615 000,00	615 000,00	615 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	71 000,00		71 000,00	71 000,00	71 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>443 069,25</b>		<b>686 000,00</b>	<b>686 000,00</b>	<b>686 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>3 597 842,25</b>	<b>0,00</b>	<b>3 584 688,06</b>	<b>3 584 688,06</b>	<b>3 584 688,06</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 584 688,06</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	91 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	106 025,00	0,00	259 375,00	259 375,00	259 375,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	128 573,00	0,00	100 600,00	100 600,00	100 600,00
731	Fiscalité locale	1 618 000,00	0,00	1 630 908,00	1 630 908,00	1 630 908,00
74	Dotations et participations (3)	861 180,00	0,00	806 745,00	806 745,00	806 745,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	323 800,00	0,00	294 467,00	294 467,00	294 467,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>3 128 578,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 102 095,00</b>	<b>3 102 095,00</b>	<b>3 102 095,00</b>
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	2 000,41	2 000,41	2 000,41
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	800,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>3 129 383,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 104 100,41</b>	<b>3 104 100,41</b>	<b>3 104 100,41</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	593,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>593,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>3 129 976,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 104 100,41</b>	<b>3 104 100,41</b>	<b>3 104 100,41</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>480 587,65</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 584 688,06</b>
--	---------------------

## Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>686 000,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	327 182,00	0,00	327 182,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	19 234,37	0,00	19 234,37
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	118 279,20	0,00	118 279,20
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	622 319,90	50 000,00	672 319,90
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 549 658,06	21 037,09	1 570 695,15
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>2 636 673,53</b>	<b>71 037,09</b>	<b>2 707 710,62</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 707 710,62</b>
---	---------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 051 715,00		1 051 715,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 210 000,00		1 210 000,00
014	Atténuations de produits	20 000,00		20 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	504 066,00	0,00	504 066,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	59 500,00	0,00	59 500,00
67	Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	51 407,06	71 000,00	122 407,06
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		615 000,00	615 000,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>2 898 688,06</b>	<b>686 000,00</b>	<b>3 584 688,06</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 584 688,06</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

## COM ST JEAN EN ROYANS - COM ST JEAN EN ROYANS - BP - 2025

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	88 700,00	0,00	88 700,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	531 574,71	0,00	531 574,71
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	163 694,12	0,00	163 694,12
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	71 037,09	71 037,09
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		71 000,00	71 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		615 000,00	615 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	517 000,00		517 000,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>1 300 968,83</b>	<b>757 037,09</b>	<b>2 058 005,92</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>549 704,70</b>
--	-------------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>100 000,00</b>
---------------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 707 710,62</b>
---	---------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	10 000,00		10 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	259 375,00		259 375,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	100 600,00		100 600,00
731	Fiscalité locale	1 630 908,00		1 630 908,00
74	Dotations et participations (8)	806 745,00		806 745,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	294 467,00	0,00	294 467,00
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00
77	Produits spécifiques (8)	2 000,41	0,00	2 000,41
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>3 104 100,41</b>	<b>0,00</b>	<b>3 104 100,41</b>

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
		R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	480 587,65
			=
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 584 688,06

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A
DEPENSES								
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>2 384 555,25</b>	<b>322 835,53</b>	<b>0,00</b>	<b>2 384 875,09</b>	<b>2 384 875,09</b>	<b>0,00</b>	<b>2 384 875,09</b>	<b>2 707 710,62</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	41 570,00	14 234,37	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	19 234,37
204	Subventions d'équipement versées (9)	25 000,00	18 563,20	0,00	99 716,00	99 716,00	99 716,00	118 279,20
21	Immobilisations corporelles	896 997,13	115 319,90	0,00	507 000,00	507 000,00	507 000,00	622 319,90
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	599 127,00	174 718,06	0,00	1 374 940,00	1 374 940,00	1 374 940,00	1 549 658,06
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 562 694,13</b>	<b>322 835,53</b>	<b>0,00</b>	<b>1 986 656,00</b>	<b>1 986 656,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 309 491,53</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1888 non budgétaire)	768 510,12	0,00	0,00	327 182,00	327 182,00	327 182,00	327 182,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00				
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>768 610,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>327 182,00</b>	<b>327 182,00</b>	<b>0,00</b>	<b>327 182,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>2 331 304,25</b>	<b>322 835,53</b>	<b>0,00</b>	<b>2 313 838,00</b>	<b>2 313 838,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 636 673,53</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	593,00			0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	52 658,00			71 037,09	71 037,09	71 037,09	71 037,09
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>53 251,00</b>			<b>71 037,09</b>	<b>71 037,09</b>	<b>71 037,09</b>	<b>71 037,09</b>
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>								<b>0,00</b>

COM ST JEAN EN ROYANS - COM ST JEAN EN ROYANS - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>								<b>2 707 710,62</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

Chapitre		RECETTES				
		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>2 384 555,25</b>	<b>526 574,71</b>	<b>1 531 431,21</b>	<b>1 531 431,21</b>	<b>2 058 005,92</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	288 708,00	526 574,71	5 000,00	5 000,00	531 574,71
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 000 000,00	0,00	161 694,12	161 694,12	161 694,12
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 288 708,00</b>	<b>526 574,71</b>	<b>166 694,12</b>	<b>166 694,12</b>	<b>693 268,83</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	600 000,00	0,00	88 700,00	88 700,00	88 700,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	120,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	517 000,00	517 000,00	517 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>600 120,00</b>	<b>0,00</b>	<b>607 700,00</b>	<b>607 700,00</b>	<b>607 700,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 888 828,00</b>	<b>526 574,71</b>	<b>774 394,12</b>	<b>774 394,12</b>	<b>1 300 968,83</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	372 069,25		615 000,00	615 000,00	615 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	71 000,00		71 000,00	71 000,00	71 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	52 658,00		71 037,09	71 037,09	71 037,09
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>495 727,25</b>		<b>757 037,09</b>	<b>757 037,09</b>	<b>757 037,09</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>	<b>549 704,70</b>
---	-------------------

<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>	<b>100 000,00</b>
---------------------------------------	-------------------

COM ST JEAN EN ROYANS - COM ST JEAN EN ROYANS - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>					<b>2 707 710,62</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrivez en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>2 384 555,25</b>	<b>322 835,53</b>	<b>0,00</b>	<b>2 384 875,09</b>	<b>2 384 875,09</b>	<b>0,00</b>	<b>2 384 875,09</b>	<b>2 707 710,62</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	41 570,00	14 234,37	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
2051	Concessions, droits similaires	16 570,00	14 234,37		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	25 000,00	18 563,20	0,00	99 716,00	99 716,00	0,00	99 716,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00		56 400,00	56 400,00	0,00	56 400,00
2041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	10 000,00	18 563,20		28 266,00	28 266,00	0,00	28 266,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	15 000,00	0,00		15 050,00	15 050,00	0,00	15 050,00
21	Immobilisations corporelles	896 997,13	115 319,90	0,00	507 000,00	507 000,00	0,00	507 000,00
2111	Terrains nus	78 000,00	70 000,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	20 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	164 119,13	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	226 000,00	2 469,00		280 000,00	280 000,00	0,00	280 000,00
2138	Autres constructions	106 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	170 000,00	4 467,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	24 264,40		0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	387,00	2 244,00		0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	60 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	11 875,50		0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	47 441,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	15 050,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00

## COM ST JEAN EN ROYANS - COM ST JEAN EN ROYANS - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	0,00		68 000,00	68 000,00	0,00	68 000,00	68 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	599 127,00	174 718,06	0,00	1 374 940,00	1 374 940,00	0,00	1 374 940,00	1 549 658,06
2312	Agencements et aménagements de terrains	75 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	30 015,00	2 056,48		850 000,00	850 000,00	0,00	850 000,00	852 056,48
2315	Install., matériel et outill. technique	473 072,00	172 661,58		474 940,00	474 940,00	0,00	474 940,00	647 601,58
238	Avances commandes immo corporelles	21 040,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 562 694,13</b>	<b>322 835,53</b>	<b>0,00</b>	<b>1 986 656,00</b>	<b>1 986 656,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 986 656,00</b>	<b>2 309 491,53</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	768 510,12	0,00		327 182,00	327 182,00		327 182,00	327 182,00
1641	Emprunts en euros	768 390,12	0,00		325 182,00	325 182,00		325 182,00	325 182,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	120,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
266	Autres formes de participation	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					

COM ST JEAN EN ROYANS - COM ST JEAN EN ROYANS - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>768 610,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>327 182,00</b>	<b>327 182,00</b>	<b>0,00</b>	<b>327 182,00</b>	<b>327 182,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>2 331 304,25</b>	<b>322 835,53</b>	<b>0,00</b>	<b>2 313 838,00</b>	<b>2 313 838,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 313 838,00</b>	<b>2 636 673,53</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	593,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	593,00			0,00	0,00		0,00	0,00
28031	Frais d'études	593,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	52 658,00			71 037,09	71 037,09		71 037,09	71 037,09
2152	Installations de voirie	31 618,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	21 040,00			21 037,09	21 037,09		21 037,09	21 037,09
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>53 251,00</b>			<b>71 037,09</b>	<b>71 037,09</b>		<b>71 037,09</b>	<b>71 037,09</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 102 « produit des cessions d'immobilisations ».

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>2 384 555,25</b>	<b>526 574,71</b>	<b>1 531 431,21</b>	<b>1 531 431,21</b>	<b>2 058 005,92</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	288 708,00	526 574,71	5 000,00	5 000,00	531 574,71
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	111 217,00	105 368,00	0,00	0,00	105 368,00
1322	Subv. non transf. Régions	28 798,00	74 758,71	0,00	0,00	74 758,71
1323	Subv. non transf. Départements	132 293,00	127 343,00	0,00	0,00	127 343,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	119 105,00	0,00	0,00	119 105,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	16 400,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 000 000,00	0,00	161 694,12	161 694,12	161 694,12
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	0,00	161 694,12	161 694,12	161 694,12
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 288 708,00</b>	<b>526 574,71</b>	<b>166 694,12</b>	<b>166 694,12</b>	<b>693 268,83</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	600 000,00	0,00	88 700,00	88 700,00	88 700,00
10222	FCTVA	580 000,00	0,00	73 700,00	73 700,00	73 700,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	120,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	120,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	517 000,00	517 000,00	517 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>600 120,00</b>	<b>0,00</b>	<b>607 700,00</b>	<b>607 700,00</b>	<b>607 700,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 888 828,00</b>	<b>526 574,71</b>	<b>774 394,12</b>	<b>774 394,12</b>	<b>1 300 968,83</b>

COM ST JEAN EN ROYANS - COM ST JEAN EN ROYANS - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
021	Virement de la section de fonctionnement	372 069,25		615 000,00	615 000,00	615 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	71 000,00		71 000,00	71 000,00	71 000,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	71 000,00		71 000,00	71 000,00	71 000,00
28031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00		0,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	52 658,00		71 037,09	71 037,09	71 037,09
2031	Frais d'études	31 618,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	21 040,00		71 037,09	71 037,09	71 037,09
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>495 727,25</b>		<b>757 037,09</b>	<b>757 037,09</b>	<b>757 037,09</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

## DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>3 597 842,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 584 688,06</b>	<b>3 584 688,06</b>	<b>0,00</b>	<b>3 584 688,06</b>	<b>3 584 688,06</b>
011	Charges à caractère général (3)	919 820,00	0,00	0,00	1 051 715,00	1 051 715,00	0,00	1 051 715,00	1 051 715,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 073 347,00	0,00		1 210 000,00	1 210 000,00		1 210 000,00	1 210 000,00
014	Atténuations de produits	18 838,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 065 768,00	0,00	0,00	504 066,00	504 066,00	0,00	504 066,00	504 066,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>3 077 773,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 785 781,00</b>	<b>2 785 781,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 785 781,00</b>	<b>2 785 781,00</b>
66	Charges financières	43 000,00	0,00		59 500,00	59 500,00		59 500,00	59 500,00
67	Charges spécifiques (3)	34 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			51 407,06	51 407,06		51 407,06	51 407,06
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>77 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>112 907,06</b>	<b>112 907,06</b>		<b>112 907,06</b>	<b>112 907,06</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>3 154 773,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 898 688,06</b>	<b>2 898 688,06</b>	<b>0,00</b>	<b>2 898 688,06</b>	<b>2 898 688,06</b>
023	Virement à la section d'investissement	372 069,25			615 000,00	615 000,00		615 000,00	615 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	71 000,00			71 000,00	71 000,00		71 000,00	71 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>443 069,25</b>			<b>686 000,00</b>	<b>686 000,00</b>		<b>686 000,00</b>	<b>686 000,00</b>

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

3 584 688,06

**COM ST JEAN EN ROYANS - COM ST JEAN EN ROYANS - BP - 2025**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

## RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>3 129 976,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 104 100,41</b>	<b>3 104 100,41</b>	<b>3 104 100,41</b>
013	Atténuations de charges (2)	91 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	106 025,00	0,00	259 375,00	259 375,00	259 375,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	124 573,00	0,00	100 600,00	100 600,00	100 600,00
731	Fiscalité locale	1 618 000,00	0,00	1 630 908,00	1 630 908,00	1 630 908,00
74	Dotations et participations (2)	861 180,00	0,00	806 745,00	806 745,00	806 745,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	323 800,00	0,00	294 467,00	294 467,00	294 467,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>3 128 578,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 102 095,00</b>	<b>3 102 095,00</b>	<b>3 102 095,00</b>
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	2 000,41	2 000,41	2 000,41
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>805,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 005,41</b>	<b>2 005,41</b>	<b>2 005,41</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>3 129 383,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 104 100,41</b>	<b>3 104 100,41</b>	<b>3 104 100,41</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	593,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>593,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

R002 Résultat reporté ou anticipé (7) 480 587,65

Total des recettes de fonctionnement cumulées 3 584 688,06

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à rebancer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 597 842,25	0,00	0,00	3 584 688,06	3 584 688,06	0,00	3 584 688,06	3 584 688,06
011	Charges à caractère général (4)	919 820,00	0,00	0,00	1 051 715,00	1 051 715,00	0,00	1 051 715,00	1 051 715,00
60611	Eau et assainissement	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60612	Energie - Electricité	150 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
60613	Chauffage urbain	200 000,00	0,00		170 000,00	170 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00
60621	Combustibles	3 000,00	0,00		2 950,00	2 950,00	0,00	2 950,00	2 950,00
60622	Carburants	15 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
60623	Alimentation	2 700,00	0,00		2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00
60631	Fournitures d'entretien	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	7 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60633	Fournitures de voirie	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	4 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60661	Médicaments	0,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6067	Fournitures scolaires	11 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6068	Autres matières et fournitures	5 500,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
611	Contrats de prestations de services	95 000,00	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
6132	Locations immobilières	9 600,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61351	Matériel roulant	5 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
61358	Autres	21 000,00	0,00		34 500,00	34 500,00	0,00	34 500,00	34 500,00
61521	Entretien terrains	13 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	16 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	5 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
61524	Entretien bois et forêts	3 500,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	15 800,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6156	Maintenance	53 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00

## COM ST JEAN EN ROYANS - COM ST JEAN EN ROYANS - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
6161	Multirisques	40 000,00	0,00		42 475,00	42 475,00	0,00	42 475,00	42 475,00
6182	Documentation générale et technique	1 400,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	100,00	0,00		40,00	40,00	0,00	40,00	40,00
6188	Autres frais divers	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	15 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	7 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6228	Divers	600,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	700,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6234	Réceptions	25 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	7 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6238	Divers	2 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6248	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 500,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6261	Frais d'affranchissement	7 500,00	0,00		6 300,00	6 300,00	0,00	6 300,00	6 300,00
6262	Frais de télécommunications	14 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	0,00		4 800,00	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00
6282	Frais de gardiennage	1 620,00	0,00		2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
6284	Redevances pour services rendus	800,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	20 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 073 347,00	0,00		1 210 000,00	1 210 000,00		1 210 000,00	1 210 000,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	0,00	0,00		13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00
6218	Autre personnel extérieur	15 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00		17 000,00	17 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		644,55	644,55		644,55	644,55
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 761,00	0,00		13 148,79	13 148,79		13 148,79	13 148,79

## COM ST JEAN EN ROYANS - COM ST JEAN EN ROYANS - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00		1 933,65	1 933,65		1 933,65	1 933,65
64111	Rémunération principale titulaires	676 891,00	0,00		587 953,23	587 953,23		587 953,23	587 953,23
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		4 901,04	4 901,04		4 901,04	4 901,04
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		129 715,81	129 715,81		129 715,81	129 715,81
64131	Rémunérations	64 935,00	0,00		79 731,92	79 731,92		79 731,92	79 731,92
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	96 657,00	0,00		110 190,21	110 190,21		110 190,21	110 190,21
6453	Cotisations aux caisses de retraites	163 523,00	0,00		198 739,56	198 739,56		198 739,56	198 739,56
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 480,00	0,00		2 556,44	2 556,44		2 556,44	2 556,44
6455	Cotisations pour assurance du personnel	30 000,00	0,00		39 738,18	39 738,18		39 738,18	39 738,18
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	6 500,00	0,00		8 246,62	8 246,62		8 246,62	8 246,62
6472	Prestations familiales directes	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6488	Autres	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
014	Atténuations de produits	18 838,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
739112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	8 838,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 065 768,00	0,00	0,00	504 066,00	504 066,00	0,00	504 066,00	504 066,00
65311	Indemnités de fonction	100 000,00	0,00		96 500,00	96 500,00	0,00	96 500,00	96 500,00
65313	Cotisations de retraite	5 000,00	0,00		8 100,00	8 100,00	0,00	8 100,00	8 100,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	30,00	0,00		30,00	30,00	0,00	30,00	30,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6553	Service d'incendie	56 073,00	0,00		56 926,00	56 926,00	0,00	56 926,00	56 926,00
65568	Autres contributions	30 755,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	10 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00

## COM ST JEAN EN ROYANS - COM ST JEAN EN ROYANS - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
6568	Autres participations	2 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65736221	Subv. BA/régie indus.com. sans ps.morale	598 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	15 600,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	248 000,00	0,00		272 500,00	272 500,00	0,00	272 500,00	272 500,00
65811	Droits d"utilisat* - informatique nuage	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
65818	Autres	0,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
65888	Autres	10,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>3 077 773,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 785 781,00</b>	<b>2 785 781,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 785 781,00</b>	<b>2 785 781,00</b>
66	Charges financières	43 000,00	0,00		59 500,00	59 500,00		59 500,00	59 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	43 000,00	0,00		59 500,00	59 500,00		59 500,00	59 500,00
67	Charges spécifiques (4)	34 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	34 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			51 407,06	51 407,06		51 407,06	51 407,06
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			51 407,06	51 407,06		51 407,06	51 407,06
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>77 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>112 907,06</b>	<b>112 907,06</b>		<b>112 907,06</b>	<b>112 907,06</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>3 154 773,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 898 688,06</b>	<b>2 898 688,06</b>	<b>0,00</b>	<b>2 898 688,06</b>	<b>2 898 688,06</b>
023	Virement à la section d'investissement	372 069,25			615 000,00	615 000,00		615 000,00	615 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	71 000,00			71 000,00	71 000,00		71 000,00	71 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	71 000,00			71 000,00	71 000,00		71 000,00	71 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>443 069,25</b>			<b>686 000,00</b>	<b>686 000,00</b>		<b>686 000,00</b>	<b>686 000,00</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

COM ST JEAN EN ROYANS - COM ST JEAN EN ROYANS - BP - 2025

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état HB pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>3 129 976,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 104 100,41</b>	<b>3 104 100,41</b>	<b>3 104 100,41</b>
013	Atténuations de charges (3)	91 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	91 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	106 025,00	0,00	259 375,00	259 375,00	259 375,00
7022	Coupes de bois	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7023	Menus produits forestiers	25,00	0,00	25,00	25,00	25,00
7025	Taxes d'affouage	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7028	Autres produits forestiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70323	Red. occupation dom. public	4 000,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	85 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	600,00	600,00	600,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
708421	Mise dispo pers. BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	91 000,00	91 000,00	91 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	750,00	750,00	750,00
70871	Remb.frais par collectivité rattachement	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	5 000,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	128 573,00	0,00	100 600,00	100 600,00	100 600,00
73211	Attribution de compensation	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	33 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	50 573,00	0,00	25 600,00	25 600,00	25 600,00
731	Fiscalité locale	1 618 000,00	0,00	1 630 908,00	1 630 908,00	1 630 908,00
73111	Impôts directs locaux	1 535 000,00	0,00	1 557 208,00	1 557 208,00	1 557 208,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Accise sur l'électricité	80 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
73154	Droits de place	3 000,00	0,00	3 700,00	3 700,00	3 700,00
74	Dotations et participations (3)	861 180,00	0,00	806 745,00	806 745,00	806 745,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	350 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00

## COM ST JEAN EN ROYANS - COM ST JEAN EN ROYANS - BP - 2025

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
741121	DSR des communes	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
741127	DNP des communes	65 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
744	FCTVA	4 400,00	0,00	2 445,00	2 445,00	2 445,00
74718	Autres participations Etat	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	4 200,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	30 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
747888	Autres	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	15 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
748374	Dot. biodiversité et aménités rurales	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 580,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	323 800,00	0,00	294 467,00	294 467,00	294 467,00
752	Revenus des immeubles	323 800,00	0,00	272 467,00	272 467,00	272 467,00
75888	Autres	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>3 128 578,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 102 095,00</b>	<b>3 102 095,00</b>	<b>3 102 095,00</b>
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	2 000,41	2 000,41	2 000,41
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	2 000,41	2 000,41	2 000,41
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	800,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	800,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>3 129 383,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 104 100,41</b>	<b>3 104 100,41</b>	<b>3 104 100,41</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	593,00		0,00	0,00	0,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	593,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>593,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

COM ST JEAN EN ROYANS - COM ST JEAN EN ROYANS - BP - 2025

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 964 210,21									
1641 Emprunts en euros (total)					4 964 210,21									
00000774823	CRCA CENTRE EST	13/11/2010	2010-11-17	01/04/2011	370 000,00	F		2,980	2,980		A	P		A-1
00000889739	CRCA CENTRE EST	13/05/2011	2011-06-15	05/01/2012	550 000,00	F		4,200	4,200		A	P		A-1
00002502459	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	01/12/2020	2020-12-13	01/03/2021	1 500 000,00	F		0,470	0,470		T	P		A-1
0428674	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	01/06/1994	1994-06-01	01/06/1995	44 210,21	R		4,500	4,500		A	P		A-1
A191303J000/001	CAISSE D'EPARGNE LDA	23/04/2013	2013-12-25	25/03/2014	1 500 000,00	F		3,780	3,780		T	P		A-1
MON549761EUR	LA BANQUE POSTALE	29/11/2024	2024-12-20	01/04/2025	1 000 000,00	F		3,420	3,420		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de Trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1673 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

COM ST JEAN EN ROYANS - COM ST JEAN EN ROYANS - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>4 964 210,21</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : profilé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1584 A et 1595 du code général des impôts

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulé de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 870 930,66					325 181,68	59 249,51	0,00	9 303,63
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 870 930,66					325 181,68	59 249,51	0,00	9 303,63
0000774823		0,00	A-1	29 507,23	0,00			0,000	29 507,23	879,32	0,00	0,00
00009889739		0,00	A-1	241 010,81	6,00			0,000	30 329,58	10 122,45	0,00	8 725,71
00002502459		0,00	A-1	1 110 276,51	10,00			0,000	98 880,40	5 044,72	0,00	383,03
0428674		0,00	A-1	4 190,37	1,00			0,000	2 045,59	160,19	0,00	0,00
A191303J000/001		0,00	A-1	485 945,76	3,00			0,000	114 718,87	16 766,33	0,00	194,89
MON549761EUR		0,00	A-1	1 000 000,00	14,00			0,000	50 000,01	26 267,50	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COM ST JEAN EN ROYANS - COM ST JEAN EN ROYANS - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>2 870 930,68</b>					<b>325 181,88</b>	<b>59 249,51</b>	<b>0,00</b>	<b>9 303,63</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement délimité de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

COM ST JEAN EN ROYANS - COM ST JEAN EN ROYANS - BP - 2025

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.4</b>

## B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 870 930,68	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swapion)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant d0 au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *vanilla*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
<b>Total</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B2</b>

<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €		11/12/2023
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais réalisation documents urbanismes	10	11/12/2023
L	Frais d'études, de recherches et de développement	10	11/12/2023
L	Frais d'insertion	5	11/12/2023
L	Subvention Commune GFP Bien mobilier mat études	5	11/12/2023
L	Subvention Commune GFP Bâtiments, installations	30	11/12/2023
L	Subvention Autres grpts - Bâtiments, installations	30	11/12/2023
L	Autres grpts - Bâtiments et installation	30	11/12/2023
L	Autres org pub - Bâtiments et installation	10	11/12/2023
L	Subventions equt personnes dt privé Bâts inst	30	11/12/2023
L	Logiciels	10	11/12/2023
L	Autres immobilisations incorporelles	2	11/12/2023
L	Plantations	15	11/12/2023
L	Autre agencement et aménagement de terrain	15	11/12/2023
L	Installations générales - Bâtiments privés	10	11/12/2023
L	Autre matériel outillage incendie défense civile	15	11/12/2023
L	Matériel roulant	10	11/12/2023
L	Matériel et outillage technique	10	11/12/2023
L	Matériel et outillage technique	3	11/12/2023
L	Autres installations matériel outillage technique	10	11/12/2023
L	Plantations (mise à dispo)	15	11/12/2023
L	Autre agenc aménagement terrain (mise à dispo)	15	11/12/2023
L	Install générales, agencement aménag divers	10	11/12/2023
L	Matériel de transport	10	11/12/2023
L	Matériel infor scoiaire Autre mat informatique	10	11/12/2023
L	Mat bureau mobilier scolaires Autres mat bureau	10	11/12/2023
L	Mat bureau mobilier scolaires/Autres mat bureau	3	11/12/2023
L	Matériel Festivité Décoration Noël	3	11/12/2023
L	Autres immobilisations corporelles	10	11/12/2023

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N</b>	<b>B3.1</b>

## PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Prov.pour litiges et contentieux	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Prov.pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Prov.pour garanties d'emprunts	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Prov.pour grosses réparations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	51 407,06		1 390,08	52 797,14	0,00	52 797,14
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Prov.pour litiges et contentieux	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Prov.pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

## COM ST JEAN EN ROYANS - COM ST JEAN EN ROYANS - BP - 2025

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Autres provisions pour risques</b>	<b>51 407,06</b>		<b>1 390,08</b>	<b>52 797,14</b>	<b>0,00</b>	<b>52 797,14</b>
Prov.pour garanties d'emprunts	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Prov.pour grosses réparations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	51 407,06	01/01/2022	1 390,08	52 797,14	0,00	52 797,14
<b>Dépréciations (3)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions budgétaires</b>	<b>51 407,06</b>		<b>1 390,08</b>	<b>52 797,14</b>	<b>0,00</b>	<b>52 797,14</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>51 407,06</b>		<b>1 390,08</b>	<b>52 797,14</b>	<b>0,00</b>	<b>52 797,14</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Inclure l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS</b>	<b>B6</b>

## Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
<b>Assortis d'intérêts (total)</b>		<b>2 870 930,78</b>	<b>325 181,65</b>	<b>59 249,54</b>	<b>0,00</b>
BANQUE DES TERRITOIRES (Prêt 5)	25/01/1994	4 190,37	2 045,59	180,19	0,00
CREDIT AGRICOLE CENTRE EST (Prêt 74)	08/11/2010	29 507,23	29 507,23	879,32	0,00
CRCA CENTRE EST (Prêt 77)	11/04/2011	241 010,81	30 329,58	10 122,45	0,00
CAISSE D'EPARGNE (Prêt 78)	22/04/2013	485 945,86	114 718,84	16 755,36	0,00
CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES (Prêt 80)	24/11/2020	1 110 276,51	98 580,40	5 044,72	0,00
LA BANQUE POSTALE-SFIL (Prêt 82)	14/11/2024	1 000 000,00	50 000,01	26 267,50	0,00
<b>Non assortis d'intérêts (total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.1</b>

## ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
<b>8015</b> Emprunts garantis (1)	2 267 574,50	1 497 399,35	
<b>8016</b> Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
<b>8017</b> Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
<b>8018</b> Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.3</b>

## ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant d0 au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 600 000,00	946 666,83										29 032,44	53 333,32	
EHPAD LA MATINIERE	2011	C	EHPAD LA MATINIERE	BANQUE DES TERRITOIRES	1 600 000,00	946 666,83	16,00	T	F	0,764		0,000	A-1		29 032,44	53 333,32		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					667 574,50	550 732,52									18 084,54	8 658,16		
SDH CONSTRUCTEUR	2018	P	BAILLEUR SOCIAL 11log PI Faure	BANQUE DES TERRITOIRES	90 000,00	83 085,86	43,00	A	F	3,600		0,000	A-1		2 691,09	321,33		
SDH CONSTRUCTEUR	2018	P	BAILLEUR SOCIAL 11log PI Faure	BANQUE DES TERRITOIRES	250 000,00	226 346,19	33,00	A	F	3,600		0,000	A-1		8 148,46	2 124,88		
SDH CONSTRUCTEUR	2018	P	BAILLEUR SOCIAL 11log PI Faure	BANQUE DES TERRITOIRES	195 000,00	174 634,66	33,00	A	F	2,800		0,000	A-1		4 889,77	2 100,20		
SDH CONSTRUCTEUR	2018	P	BAILLEUR SOCIAL 11log PI Faure	BANQUE DES TERRITOIRES	50 000,00	45 710,97	43,00	A	F	2,800		0,000	A-1		1 279,90	284,75		
SOLHA DROME	2004	C	LES ORCHIDEES	BANQUE DES TERRITOIRES	82 574,50	20 954,84	4,00	A	V	2,700		0,000	A-1		775,32	3 627,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>2 267 574,50</b>	<b>1 497 399,35</b>									<b>47 116,98</b>	<b>61 991,48</b>		

COM ST JEAN EN ROYANS - COM ST JEAN EN ROYANS - BP - 2025

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.4</b>

**CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>3 584 688,06</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES</b>	<b>B8</b>

## SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature Juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT (total)</b>					<b>0,00</b>
<b> FONCTIONNEMENT (total)</b>					<b>238 342,40</b>
657363	Soutien Budget CCAS	Soutien Budget CCAS	CCAS	Autre personne de droit public	20 000,00
65748	Subvention	Aide pour Mayotte	FEDERATION NATIONALE PROTECT CIVILE	Association	600,00
65748	Subvention	Convention objectifs	SCR ERNEST CHUILON	Association	20 000,00
65748	Subvention	Subvention	COMITE ANIMATION LA MATINIERE	Association	1 200,00
65748	Subvention	Subvention	COMITE DES FETES	Association	500,00
65748	Subvention	Subvention	COMITE DES LABOUREURS	Association	3 200,00
65748	Subvention	Subvention	COOPERATIVE SCOLAIRE OCCE	Association	3 700,00
65748	Subvention	Subvention	CROIX ROUGE	Association	500,00
65748	Subvention	Subvention	FNACA	Association	300,00
65748	Subvention	Subvention	LES YEUX FERTILES	Association	1 500,00
65748	Subvention	Subvention	OCC AD26 PASTEUR	Association	7 300,00
65748	Subvention	Subvention	ROYANS D'HER ET D'AUJOURD'HUI	Association	500,00
65748	Subventions	Subvention	SECT CANT ANCIENS COMBATTANS	Association	300,00
65748	Subvention	Subvention	UCIA	Association	4 000,00
65748	Partenariat 2024-2025 Périco	Partenariat 2024-2025 Périco	CENTRE SOCIAL LA PAZ	Association	165 652,00
65748	Partenariat Act Proximité 2025	Partenariat Act Proximité	CENTRE SOCIAL LA PAZ	Association	7 590,40
65748	Subvention	Soutien exposition Art Outsider 2025	ARTBRUPT	Association	1 500,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.  
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.  
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>B9</b>

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>10,00</b>	<b>1,00</b>	<b>11,00</b>	<b>6,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6,00</b>
Adjoint administratif Principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	3,00	1,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif territorial	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché Territorial principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché territorial	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur territorial	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>16,00</b>	<b>2,00</b>	<b>18,00</b>	<b>12,00</b>	<b>1,00</b>	<b>13,00</b>
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	4,00	1,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique territorial	C	3,00	1,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien territorial	B	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>4,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4,00</b>	<b>4,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4,00</b>
ATSEM principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

COM ST JEAN EN ROYANS - COM ST JEAN EN ROYANS - BP - 2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		6,00	0,00	6,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier-Chef principal	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Garde champêtre chef	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Gardien-Brigadier	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>36,00</b>	<b>3,00</b>	<b>39,00</b>	<b>23,00</b>	<b>1,00</b>	<b>24,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9600102C du 23 mars 1955. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>B9</b>

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>2 989,00</b>		
Technicien territorial	B	TECH	420	2 989,00	332-8-2°	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>7 258,00</b>		
ATSEM Principal de 2ème classe	C	MS	366	1 802,00	332-8-2°	CDD
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	366	1 802,00	332-23-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	1 852,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial - ASVP	C	TECH	366	1 802,00	332-23-1°	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>10 247,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel.  
 ANIM : Animation.  
 POL : Police.  
 POMP : Sapeurs-pompiers.  
 X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.  
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.  
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 332-8-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).  
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>B10</b>

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3) (4)</b>				
<b>Détention d'une part du capital</b>				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
13/10/2004 -	SOLHA DROME (Cald)	BANQUE DES TERRITOIRES		82 574,50
19/12/2011 -	Résidence la Matinière EHPAD	BANQUE DES TERRITOIRES		1 600 000,00
22/10/2018 -	SDH Constructeur	BANQUE DES TERRITOIRES		590 000,00
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>B11.1</b>

## LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
<b>EPCI</b>			
PARC NATUREL REGIONAL DU VERCORS		Adhésion	19 549,00
SDED TERRITOIRE D'ENERGIE DROME		Adhésion	181,00
SDED TERRITOIRE D'ENERGIE DROME	16/09/2024	Adhésion Energétique	2 262,00
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE-SECOURS SDIS		Contribution	56 926,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES</b>	<b>B11.2</b>

## LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SERVICE EAU - SPA	SERVICE DES EAUX DE SAINT JEAN EN ROYANS			Trait/Distr Eau Potable	oui
SERVICE ASSAINISSEMENT-SPA	SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT DE SAINT JEAN EN ROYAN			Collecte/Trait eaux usées	oui
SERVICE RCU	RESEAU CHALEUR URBAIN DE SAINT JEAN EN ROYANS			Prod/Distr chaleur par réseau	oui

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>B11.3</b>

## LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SERVICE DES EAUX-SPA	SERVICE DES EAUX DE SAINT JEAN EN ROYANS			21260307000096	Trait/Distr Eau Potable	oui
SERVICE ASSAINISSEMENT-SPA	SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT DE SAINT JEAN EN ROYAN			21260307000088	Collecte/Trait Eaux Usées	oui
SPIC	RESEAU CHALEUR URBAIN	01/07/2020		21260307000104	Prod/Distr Chauffage	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, services sociaux et médico-sociaux.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

## DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	549 704,70	549 704,70
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	203 739,18	203 739,18
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	753 443,88	753 443,88

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	100 000,00	100 000,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	753 443,88	753 443,88
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	853 443,88	853 443,88

## COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	325 182,00	325 182,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	1 291 700,00	1 291 700,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	966 518,00	966 518,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>325 182,00</b>	<b>325 182,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>325 182,00</b>	<b>325 182,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	325 182,00	325 182,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>1 291 700,00</b>	<b>III</b> <b>1 291 700,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>88 700,00</b>	<b>88 700,00</b>
10222	FCTVA	73 700,00	73 700,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	15 000,00	15 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>1 203 000,00</b>	<b>1 203 000,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	71 000,00	71 000,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28138	Autres constructions	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	517 000,00	517 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	615 000,00	615 000,00

## COM ST JEAN EN ROYANS - COM ST JEAN EN ROYANS - BP - 2025

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>D1</b>

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	Camping Les Bords de Lyonne Garages Communaux Batiment communal "Ancien Intermarché" Batiment communal "Alléobert"	01/04/2024		

## COM ST JEAN EN ROYANS - COM ST JEAN EN ROYANS - BP - 2025

IV – ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							D3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
<b>Part régionale des ressources</b>							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Part départementale des ressources</b>							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Part communale des ressources</b>							
TFPB		3 659 000,00	0,00	37,59 %	1 375 418,00	1,82	
TFPNB		72 700,00	0,00	68,65 %	49 909,00	1,12	
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		452 000,00	0,00	14,27 %	64 500,00	1,24	
<b>TOTAL</b>		<b>4 183 700,00</b>	<b>0,00</b>		<b>1 489 827,00</b>	<b>4,18</b>	

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETES ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 23  
 Nombre de membres présents : 19  
 Nombre de suffrages exprimés : 23  
 VOTES :  
 Pour : 23  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 26/03/2025

Présenté par le Maire-Adjoint (1),  
 A Saint Jean en Royans, le 7 avril 2025  
 Les membres de l'assemblée délibérante Le Conseil Municipal (2), (3),

AROD François	
BEGUIN Fabienne	
D'AGATA Rachel	
DAUTY Jean Christophe	
DUC MAUGE Michel	
DUCRET Maïté	
FERLIN Damien	
GAILLARD Joel	
GENIN Frédéric	
GERBOUD Franck	
GIRBES Odile	
GONTIER Hervé	
GUENICHE Lucie	
GUIRIMAND Marie	
JOUFFRAY Stéphane	
LAFORREST Jean-Daniel	
LECOMTE Christine	
MORIN Christian	
SARTORE Dominique	
SECCHI Virginie	
SOARES Armindo	
VALLET Mauricette	
VIGNON Isabelle	





## **Note de synthèse - BUDGET PRINCIPAL - Budget 2025 :**

### **Les recettes de fonctionnement :**

**Le total des recettes prévues de la section de fonctionnement s'élève à 3 584 688,06€ :**

- **3 104 100€** aux titres des opérations réelles
- **480 587€** d'excédent de fonctionnement reporté de 2024

Nous estimons une légère hausse des Produits des services : 259 375€

Nous estimons une légère hausse des ressources fiscales : 1 731 508€.

Nous estimons une baisse des dotations : 806 745€.

Nous estimons une baisse des revenus des immeubles dû à la régulation de la MSP : 294 467€.

### **Les charges de fonctionnement :**

**Le total des dépenses prévues à la section de fonctionnement s'élève à 3 584 688,06€ :**

- **2 898 688€** aux titres des opérations réelles  
Avec un prévisionnel à la hausse de 19.32% sur le chapitre 011 après plusieurs années de contraintes budgétaires et une hausse prévisionnelle de 18.39 % sur les chapitres 012 suite au recrutement du nouveau responsable des services techniques avant le départ du responsable actuel pour une année de tuilage mais aussi la création d'une police municipale pluri-communale au 1<sup>er</sup> juin 2025 et le recrutement d'un policier supplémentaire. En 2024, un policier avait fait valoir son droit à mutation au 1<sup>er</sup> mai 2024.
- **686 000€** pour les opérations d'ordre, y compris le virement à la section d'investissement de **615 000 €** qui va venir équilibrer la section d'investissement

### **Les recettes d'investissement :**

**Le total des recettes d'investissement prévisionnelles est de 2 707 710,62€ :**

- **1 950 673€** au titre des opérations réelles, dont **526 574€** de restes à réaliser
- **615 000€** en virement de la section de fonctionnement pour financer l'investissement,
- **142 037€** pour les dépenses d'ordre.

**Chapitre 024, Produits de cession d'immobilisation :** sont de 517 000€

- Vente du terrain « La Paz » : 45 000€
- Deux chemins de voirie : 2 000€
- Vente de terrain à DAH pour logement inclusif : 140 000€
- Vente du terrain quartier « Les Chauv » : 330 000€

Chapitre 10, Dotations, fonds divers : sont de 188 700€

- FCTVA : 73 700€
- Taxe d'aménagement : 15 000€
- Excédent de fonctionnement capitalisé : 100 000€

Chapitre 13, Subvention d'investissement : sont de 531 574€

- DETR, site rugby : 105 368€
- Région, Gaudissart : 51 258€
- Région, City-Stade : 23 500€
- Département, Gaudissart : 48 000€
- Département, site rugby : 79 343€
- ANS, City-Stade : 20 000€
- ANS, site rugby : 80 000€
- FEDER, Gaudissart : 119 105€
- Les Tichodromes, Gaudissart : 5 000€

Chapitre 16, Emprunts et dettes : sont de 163 394,12€

Il s'agit d'un emprunt d'équilibre dans l'attente des subventions demandées en cours d'instruction. (Etat, Département, Région)

### Les dépenses d'investissement :

Le total des dépenses d'investissement prévues atteint **2 707 710,62€** :

- **2 636 673€** au titre des opérations réelles dont **322 835€** de restes à réaliser,
- **71 037,09€** pour les dépenses d'ordre,
- **0€** de déficit d'investissement reporté de 2024

Chapitre 16, Emprunts et dettes : 327 182 €

Ce chapitre correspond au remboursement du capital de la dette suite aux différents emprunts contractés.

Chapitre 20, Immobilisations incorporelles : 19 234.37 € dont **14 234.37 €** de restes à réaliser

Acquisition d'un nouveau logiciel pour l'urbanisme.

Chapitre 204, Subventions d'équipements versées : 118 279.20 € dont 18 563.20 € de restes à réaliser -Fonds concours PVD et Travaux Espace Naturel Sensible du PNRV pour Combe Laval.

Chapitre 21, immobilisations corporelles : 622 319.90€ dont 115 319.90 € de restes à réaliser

En 2025, les principales immobilisations corporelles prévues sont :

- Frais notaire - Acquisition terrain Marchand : 8 000€
- Travaux sur les bâtiments scolaires : 70 000€
- Rénovation de logements communaux : 60 000€
- City Stade : 120 000€
- Rénovation des locaux du service technique : 50 000€
- Rénovation d'un local pour la PM : 50 000€

- Electricité bâtiment La Poste : 2 470€
- Entretien du canal : 6 000€
- Travaux de voirie : 50 000€
- CAUE, champ de Mars : 1 707€
- Garde-corps Jeanne d'Arc : 2 760€
- Remplacement des éclairage Boule : 24 264,40€
- Panneaux signalétiques : 2 244€
- Restauration du canal : 11 875,5€
- Matériel informatique : 25 000€
- -Aménagement urbain : 40 000€
- Signalisation : 3 000€
- Cinémomètre : 10 000€
- Investissement courant 15 000€

Chapitre 23, Immobilisations en cours : 1 549 658€ dont 174 718.06 € de restes à réaliser

- Stade rugby : 850 000€
- Champ de Mars : 100 000€
- Gaudissart : 169 685€
- Séparatif avenue de Lente : 377 916€
- Avance forfaitaire Marché public : 50 000€

#### **BILAN DU BUDGET PRIMITIF :**

Le budget primitif 2025 s'élève à **6 292 398,68 €** :

- 3 584 688,06 € pour la section de fonctionnement,
- 2 707 710,62 € pour la section d'investissement,

Il est en baisse de 3,32% par rapport au budget primitif de 2024 qui s'élevait à 6 508 845,50€



**Mairie  
De  
ST-JEAN-EN-  
ROYANS  
(Drôme)**

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de  
conseillers :**  
En exercice : 23  
Présents : 19  
Votants : 23

**L'an deux mille vingt-cinq, le sept avril, dix neuf heures,** le Conseil Municipal de la Commune de ST-JEAN-EN-ROYANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Christian MORIN Maire,**

**Date de convocation du Conseil Municipal :** le 26 mars 2025

**Etaient présents :**

Mmes BEGUIN Fabienne, DUCRET Maïté, GIRBES Odile, GUENICHE Lucie, LECOMTE Christine, SECCHI Virginie, VALLET Mauricette, VIGNON Isabelle.  
M. AROD François, DAUTY Jean Christophe, DUC MAUGE Michel, FERLIN Damien, GAILLARD Joël, GENIN Frédéric, GERBOUD Franck, JOUFFRAY Stéphane, MORIN Christian, SARTORE Dominique, SOARES Armindo.

**Etaient absents excusés :**

D'AGATA Rachel (pouvoir à GERBOUD Franck)  
GONTIER Hervé (pouvoir à LECOMTE Christine)  
GUIRIMAND Marie (pouvoir à DAUTY Jean Christophe)  
LAFORREST Jean Daniel (pouvoir à FERLIN Damien)

**N°35  
OBJET :  
Budget principal  
2025**

M. Dominique SARTORE a été élu secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5217-10-6 du code général des collectivités territoriales, relatif à la fongibilité des crédits et qui permet, dans la limite fixée à l'occasion du budget et ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, à l'assemblée délibérante de déléguer la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Dans ce cas, l'assemblée délibérante est informée de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance ;

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;

Considérant l'affectation du résultat de l'exercice 2024 précédemment approuvée ;

Après la présentation du budget 2025 par Isabelle Vignon, Adjointe aux Finances,

**Délibération  
transmise en  
Préfecture le 11  
avril 2025**

Le Conseil Municipal décide,

Après délibération,

A l'unanimité,

- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section du budget principal 2025.
- d'approuver le Budget Principal pour l'exercice 2025 comme suit :

## FONCTIONNEMENT

CHARGES Ventilation / chapitre	BP 2025
011 - Charges à caractère général	1 051 715,00
012 - Charges de personnel	1 210 000,00
014 - Atténuation de produits	20 000,00
023 - Virement section d'investissement	615 000,00
042 - Op. d'ordre transfert entre sections	71 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	504 066,00
66 - Charges financières	59 500,00
67 - Charges exceptionnelles	2 000,00
68 - Dotations aux provisions	51 407,06
<b>TOTAL EXERCICE</b>	<b>3 584 688,06</b>

PRODUITS Ventilation / chapitre	BP 2025
002 - Excédent reporté	480 587,65
013 - Atténuations de charges	10 000,00
042 - Op. d'ordre transfert entre sections	0,00
70 - Ventes de produits ou services	259 375,00
73 - Impôts et taxes	100 600,00
731 - Fiscalité locale	1 630 908,00
74 - Dotations et Participations	806 745,00
75 - Autres produits de gestion	294 467,00
76 - Produits financiers	5,00
77 - Produits exceptionnels	2 000,41
<b>TOTAL EXERCICE</b>	<b>3 584 688,06</b>

## INVESTISSEMENT

CHARGES Ventilation / chapitre	BP 2025	
	Reports	Nouv. Prop.
001 - Résultat reporté d'investissement		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		
041 - Opérations patrimoniales		71 037,09
13 - Subventions d'investissement reçues		
16 - Emprunts et dettes assimilés		327 182,00
20 - Immobilisations incorporelles	14 234,37	5 000,00
204 - Subventions d'équipement versées	18 563,20	99 716,00
21 - Immobilisations corporelles	115 319,90	507 000,00
23 - Immobilisations en cours	174 718,06	1 374 940,00
<b>TOTAL EXERCICE</b>	<b>322 835,53</b>	<b>2 384 875,09</b>
	<b>2 707 710,62</b>	

PRODUITS Ventilation / chapitre	BP 2025	
	Reports	Nouv. Prop.
001 - Résultat reporté d'investissement		549 704,70
021 - Virement de la section de fonctionnement		615 000,00
024 - Produits de cessions d'immobilisations		517 000,00
040 - Dotations aux amortissements		71 000,00
041 - Opérations patrimoniales		71 037,09
10 - Excédent de fonctionnement capitalisé, FCTVA		188 700,00
13 - Subventions d'investissement reçues	526 574,71	5 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilés		163 694,12
23 - Immobilisations en cours		
<b>TOTAL EXERCICE</b>	<b>526 574,71</b>	<b>2 181 135,91</b>
	<b>2 707 710,62</b>	

La subvention au Centre Communal d'Action Sociale est de 20 000 €.

Pour extrait conforme :

Le Maire,




Christian MORIN